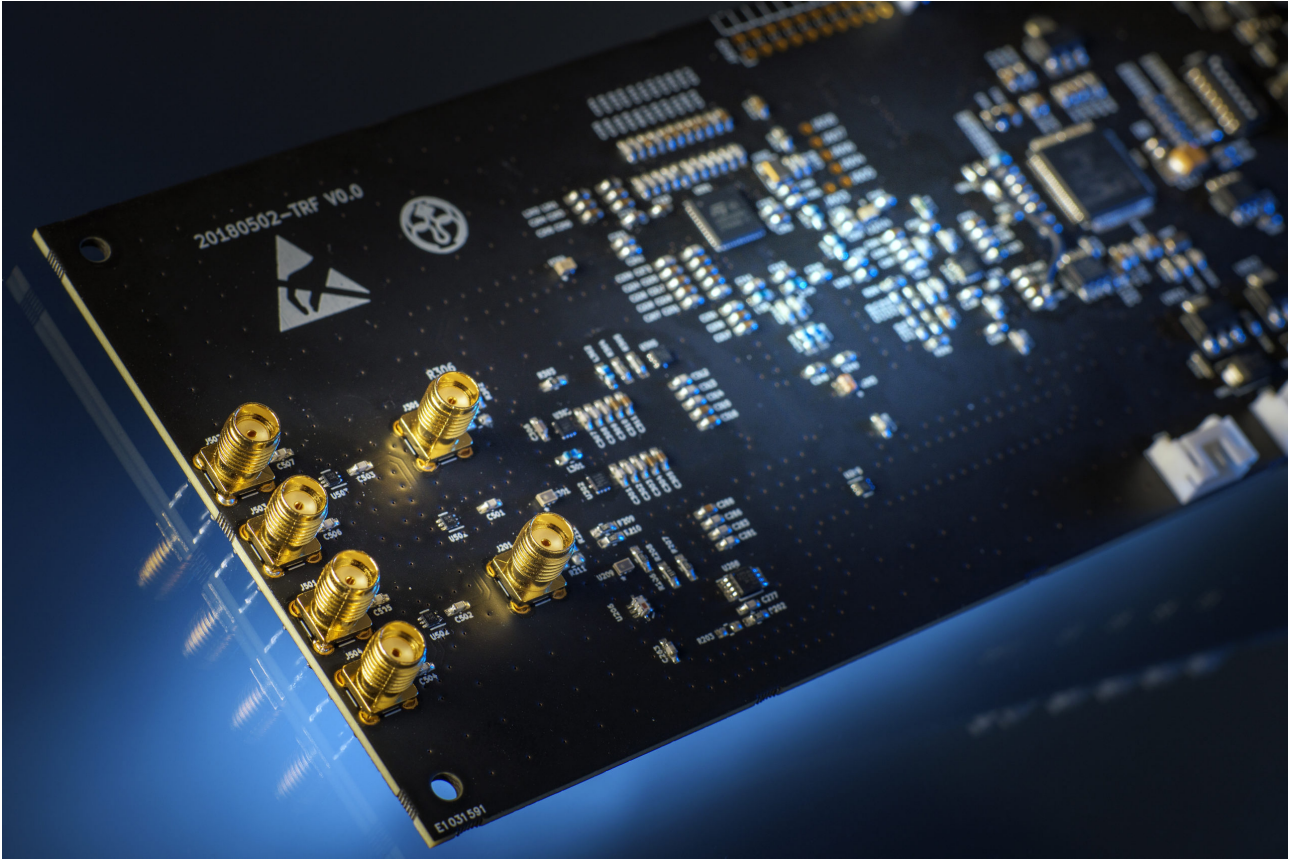


Spécialisée dans le domaine de la compatibilité électromagnétique (CEM), l'entreprise Jacques Dubois est lauréate du plan de relance Aéronautique. Le projet consiste à repenser l'usine en investissant dans de nouveaux équipements pour réduire son empreinte carbone, améliorer sa compétitivité, garantir le niveau de performance des produits de blindage électromagnétique mis sur le marché de la défense et de l'aéronautique, avec l'ambition de créer un centre d'expertise en CEM unique en Europe qui permettra de développer les produits adaptés aux fréquences de demain.

Créée en 1937 et basée à Barentin (Seine-Maritime), l'entreprise Jacques Dubois conçoit et fabrique des solutions de blindage électromagnétique, principalement pour les secteurs de l'aéronautique et de la défense. Cette technologie consiste à isoler de l'intérieur et de l'extérieur des équipements électroniques pour qu'ils puissent cohabiter efficacement avec d'autres équipements sans se perturber mutuellement.

L'entreprise qui compte un effectif de 30 salariés dispose d'un savoir-faire unique qui s'appuie sur des compétences dans la CEM^[1], les matériaux (tricot métallique, élastomères, plastiques techniques, composites) et des domaines d'expertise extrêmement variés comme l'optique, l'électronique, la mécanique, la température, la conductivité et les hyperfréquences. Ces compétences lui permettent de proposer, concevoir et fabriquer des solutions inventives et performantes pour répondre à l'ensemble des problématiques de CEM et co-concevoir avec ses clients des solutions adaptées. Jacques Dubois compte parmi ses références AIRBUS, DASSAULT, MBDA, SAFRAN, THALES, mais également la DGA, Naval Group ou encore le Ministère de l'Intérieur.



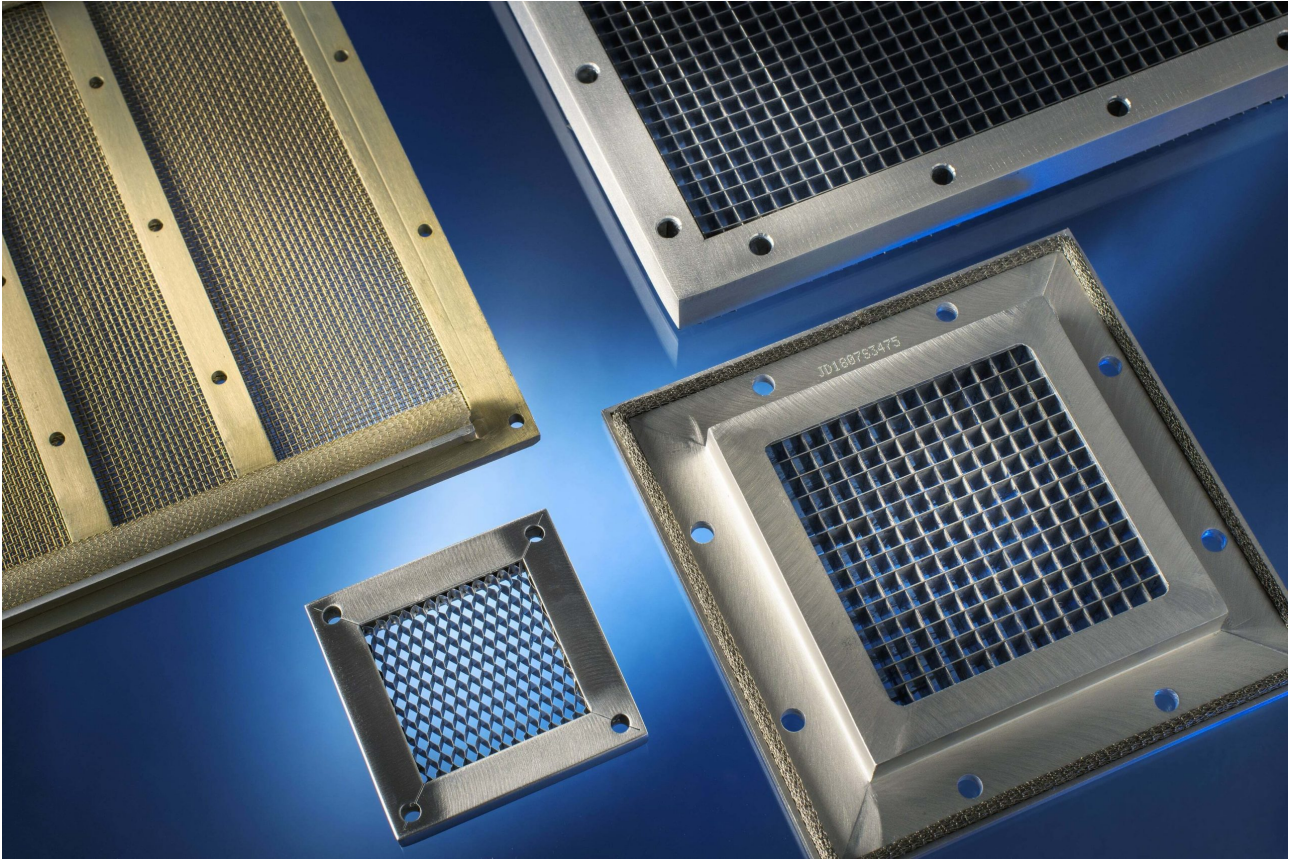
Développer un centre d'expertise CEM à 40Ghz

Le projet prévoit des investissements dans des nouveaux moyens de conception et de mesures CEM haute performance pour soutenir la R&D, le développement de produits innovants et garantir le niveau de performance des produits de blindage électromagnétique mis sur le marché de la défense et de l'aéronautique par des mesures statiques mais surtout via le développement de technologies capables d'effectuer des mesures dynamiques jusqu'à 40 GHz. Particulièrement complexe et ambitieux, ce projet consiste à tenter de piéger une poussière qui se déplace 40 milliards de fois en... une seconde ! Jacques Dubois entend ainsi devenir le premier centre d'expertise en CEM aéronautique et défense en France et au-delà, en Europe.

Réduire son empreinte carbone

L'entreprise associe dans une stratégie commune la réduction de son empreinte carbone et l'amélioration de sa compétitivité en investissant dans la rénovation ou l'achat de nouveaux équipements pour se doter d'un outil de production et de contrôle ultra flexible qui permettra la réduction des déchets et facilitera l'élimination des produits chimiques.

L'enveloppe globale du projet s'élève à 1,5 millions d'euros et sera financé à 50% par l'aide de l'État.



1. La CEM est une perturbation électromagnétique transmise d'un appareil électronique à un autre, par rayonnement ou conduction, ou les deux. Les interférences électromagnétiques peuvent influencer défavorablement la performance de composants électroniques, ensembles ou même systèmes entiers, demandant ainsi un niveau de protection ou de blindage électromagnétique pour éviter une détérioration ou une interférence.